

## CERTIFICAT MEDICAL

dans le cadre des articles L.231-2 et L231-3 du Code du Sport

Je soussigné(e), Docteur .....

demeurant à .....

certifie avoir examiné ce jour, M<sup>r</sup> / M<sup>me</sup> / M<sup>elle</sup>

né(e) le ...../...../..... demeurant à .....

et n'avoir pas constaté, à ce jour, de contre-indication à la pratique de la

→ **Marche en compétition**

→ **Athlétisme en compétition** (*rayer la mention inutile*).

Ce certificat est valable pendant un an à dater du jour de sa délivrance.

Fait à ....., le ...../...../ 20.....

Signature

Cachet

### **Réglement Hors Stade - modifié par le comité directeur de la FFA les 29 et 30 juillet 2011**

Dans le cadre de la mise en place des règles de sécurité, l'organisateur s'assurera, au regard de l'article L.231-3 du Code du Sport, que les participants sont :

► titulaires d'une Licence Athlé Compétition, d'une licence Athlé Entreprise, d'une licence Athlé Running ou d'un Pass Running délivrés par la Fédération Française d'Athlétisme;

► ou titulaires d'une licence sportive au sens de l'article L. 131-6 du code du sport délivrée par une fédération uniquement agréée et sur laquelle doit apparaître, par tous les moyens, la non contre-indication à la pratique de l'Athlétisme en compétition ou la course à pied ou la marche en compétition;

► ou titulaires d'une licence délivrée par la Fédération Française de Triathlon, la Fédération Française de Course d'orientation ou la Fédération Française de penthalon moderne;

► ou titulaires d'un licence délivrée par l'UNSS ou l'UGSEL et dans la mesure où ils sont valablement engagés par l'établissement scolaire ou l'association sportive;

► ou, **pour tous les autres participants**, titulaires d'un certificat de non contre-indication à la pratique de l'Athlétisme en compétition, ou de la Marche en compétition datant de moins d'un an ou sa photocopie. Ce document est conservé par l'organisateur en tant que justificatif en cas d'accident. Aucun autre document ne peut être accepté pour attester de la présentation du certificat médical.